

**DOCTOLIB**

**A l'attention de Monsieur Louis MARTY**

Affaires publiques

54 Quai Charles Pasqua

92300 Levallois-Perret

Paris, le 3 novembre 2020

**Objet : site**

Monsieur,

Nous nous permettons de vous contacter afin que vous puissiez rendre obligatoire sur votre site le champ « médecin traitant » lors de la saisie d'un rendez-vous pour un dépistage de la Covid 19 en RT-PCR.

En effet, les personnes réservant les rendez-vous à partir de celui-ci ne prennent pas toujours le temps d'y répondre et vous comprenez aisément qu'en cette période d'épidémie, que cette information est très importante pour avertir, si cela est nécessaire, le médecin concerné.

Il nous a été reproché de ne le mettre que dans 53% des cas, hors seulement 23% des Français n'ont pas de médecin traitant, notre objectif est d'arriver à 75% des dossiers qui comporteraient le nom du médecin.

Nous espérons que vos services prendront compte de notre remarque et vous remercions par avance pour votre aide.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Syndicat des Biologistes

Son président,

Docteur François Blanchecotte

